

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 13 juillet 2013 à 11 h 30

Etaient présents :

Mmes : ETIEN - GALY - JOLY - LAKRICHI - MARTY - PETIOT-

MM. : BENAZECH - DIMILTA - ENJALBERT - FABRE - MARIOJOULS - PUECH -
ROQUES - SERIEYS - SEVERAC - SIADOUS - TURLAIS -.

Absents excusés et représentés : MM. DUPONT et RAYNAUD.

Secrétaire de séance : Mme GALY Bernadette.

Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

Suite à une erreur matérielle de report de tracé délimitant la zone constructible dans le secteur de Missègle, le Conseil Municipal décide par 18 voix pour (Mme Joly ne prenant pas part au vote)

- D'engager une procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme sur le secteur de Missègle, sans remettre en cause les principes fondamentaux du PLU, en vue d'étendre la zone U2 aux parcelles cadastrées section AW n°580 et AW n°633 afin de permettre à l'entreprise « Missègle-Joly chaussettes » représentée par Mme Joly Myriam, de procéder à une extension de son atelier qui conduirait à la création de 5 ou 6 emplois. Toutefois, toutes constructions ou extensions de construction existantes non liées à une construction industrielle ou artisanale seront interdites.
- De donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour lancer la consultation, choisir le bureau d'études qui sera chargé de l'étude de la modification et pour signer tout document relatif à cette affaire.

Le dossier de modification simplifiée ainsi qu'un registre pour présenter les observations seront mis à la disposition du public pendant un mois à la mairie aux heures habituelles d'ouverture ; les dates de mise à disposition seront communiquées par voie de presse et d'affichage en usage dans la Commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 20
